

Seite 13
Régions

Syndicature disputée à Avenches

Broye-Vully • Roxanne Meyer Keller (ps) et Yves Nicolier (plr) visent la tête de la cité romaine. A Payerne et à Moudon, Christelle Luisier et Carole Pico sont élues tacitement.

Chantal Rouleau

Certains citoyens de la Broye vaudoise devront retourner aux urnes. Après les membres des exécutifs, les syndics doivent être à leur tour élus. Au terme du délai de dépôt des listes fixé hier à midi, plusieurs ont déjà été nommés tacitement. C'est le cas à Payerne et à Moudon, ainsi que dans la majorité des autres communes de la Broye vaudoise ayant un parlement et se trouvant dans la zone de diffusion de «La Liberté» (voir ci-après). A Avenches, deux candidats se disputent le siège laissé vacant par Daniel Trolliet. L'élection aura lieu le 17 avril.

Avenches Deux listes ont été déposées, l'une par le Parti socialiste et l'autre par les libéraux-radicaux. Roxanne Meyer Keller, 37 ans, brillamment élue au premier tour des élections communales le 28 février dernier, représentera le parti à la rose. Elue à l'Exécutif avenchois en 2013, elle est en outre députée et présidente du Grand Conseil vaudois.

Yves Nicolier, 55 ans, est quant à lui candidat pour le PLR. Et ce, même si son parti avait désigné son collègue Gaetan Aeby, 37 ans, lors d'une élection primaire à l'automne dernier. Le PLR a en effet changé de stratégie au vu des résultats du deuxième tour des élections communales, où Yves Nicolier a amassé une cinquantaine de suffrages de plus que son collègue.

«Je m'étais rallié à l'avis de l'assemblée mais le peuple a vu les choses différemment», commente Yves Nicolier, municipal à Avenches depuis 2011 et membre de l'Exécutif d'Oleyres pendant plus de vingt ans (dont onze comme syndic). «J'ai toujours dit que je restais à la disposition de mon parti.» Gaetan Aeby assure, lui, ne pas avoir d'amertume face à ce revirement de situation. «J'estimais être la meilleure personne pour affronter Roxanne Meyer Keller mais je respecte cette décision», indique-t-il.

Moudon Seule candidate à la syndicature, Carole Pico a été élue tacitement. Agée de 65 ans, la libérale-radical qui a rejoint les autorités moudonnoises en 2014, succédera à Gilbert Gubler, syndic de Moudon pendant dix-huit ans.

Rappelons toutefois qu'un recours a été déposé par le PLR concernant les résultats du deuxième tour des élections du

20 mars («La Liberté» du 26 mars). Ce recours n'a pour l'instant pas d'effet suspensif. «Le Conseil d'Etat doit prendre une décision», informe Vincent Duvoisin, juriste au Service vaudois des communes, division affaires communales et droits politiques. «En attendant, les préparatifs de l'élection se déroulent normalement.»

Payerne Sans surprise, Christelle Luisier, 41 ans, a été réélue tacitement à la syndicature pour un deuxième mandat. Elle sera entourée de trois collègues du PLR – André Jomini, Julien Mora et André Bersier – ainsi que d'Eric Küng, du Parti des socialistes et indépendants. I

Plusieurs élections tacites et un duel

Dans la course à la syndicature, le suspense reste entier à Vully-les-Lacs. Deux hommes se sont portés candidats. Et tous deux ont de solides arguments politiques puisque Blaise Clerc, ingénieur civil de 53 ans, n'est autre que le vice-syndic sortant, tandis que son concurrent Michel Verdon, directeur logistique de 59 ans, préside le législatif du village. Les électeurs départageront les deux concurrents le 17 avril.

Au sein de plusieurs autres communes de la Broye vaudoise, les noms des nouveaux dirigeants sont désormais connus. Seule candidate à s'être présentée à la syndicature de Grandcour, Sandra Menétrey a été élue tacitement. L'infirmière assistante de 47 ans siège à la municipalité depuis 2014.

A Corcelles-près-Payerne, Cudrefin, Faoug et Valbroye, les syndics sortants ont décidé de rempiler. Seuls candidats, ils ont eux aussi été élus tacitement. Il s'agit respectivement d'Alexandre Gorgerat (Corcelles), agent principal d'assurances, 49 ans et syndic depuis 2008, de Blaise Baumann (Cudrefin), maître charpentier, 63 ans et syndic depuis 2011, de Martine Herrmann (Faoug), employée de commerce, 53 ans et syndique depuis 2014, et de Guy Delpedro (Valbroye), commerçant, 54 ans et syndic depuis 2011. Lise-Marie Piller

La socialiste Roxanne Meyer Keller et le libéral-radical Yves Nicolier sont candidats pour succéder à Daniel Trolliet, le syndic sortant socialiste. Le match aura lieu le 17 avril.

DR